

# **Alliance et désaveu en Islam**

## **Saleh Ibn Fawzan Al-Fawzan**

Ce livre montre comment le musulman doit être fier de sa religion et comment l'appliquer en mettant en garde de ne pas s'allier aux mécréants et de les imiter de manière aveugle...

<https://islamhouse.com/1433>

- [Alliance et Désaveu en Islam](#)
  - [INTRODUCTION](#)
  - [PREMIÈREMENT : LES SIGNES INDIQUANT](#)

## L'ALLIANCE ACCORDÉE AUX MÉCRÉANTS

- 1) Essayer de leur ressembler dans l'habillement, dans le langage et autres comportements similaires
- 2) Résider dans leurs pays, et ne pas les quitter pour un pays musulman dans le but de fuir pour préserver sa religion
- 3) Voyager vers leurs pays dans un but de distraction et de jouissance
- 4) Les aider, les secourir contre les musulmans,

faire leur éloges et les défendre

- 5) Leur accorder des postes au gouvernement, les employer en tant que confidents et conseillers
- 6) Suivre leurs calendriers, et en particulier ceux qui relatent leurs rites et leurs célébrations comme le calendrier grégorien
- 7) Participer à leurs fêtes ou à leur préparation, leur souhaiter bonnes fêtes ou assister à leur célébration.
- 8) Les couvrir d'éloges, exalter leur civilisation et

leur culture, être médusé par leur éthique et leur savoir-faire, sans prendre en considération leur fausse croyance et leur religion corrompue.

- 9) Porter leurs noms
- 10) Demander à Allah de leur pardonner et de leur faire miséricorde
- 11) Le jugement de l'Islam sur le fait de recourir aux mécréants dans les emplois, dans le combat, et autres

- DEUXIEMEMENT : LES SIGNES INDIQUANT L'ALLIANCE ACCORDÉE AUX CROYANTS

- 1) Émigrer vers les pays de musulmans et quitter les pays de mécréants
- 2) Secourir les musulmans, les aider par sa propre personne, par ses biens et par la parole, concernant ce dont ils ont besoin dans leur religion et dans leur vie d'ici-bas.
- 3) Partager leurs souffrances et leurs joies
- 4) Les conseiller, leur souhaiter le bien, ne pas les frauder, ni les tromper
- 5) Les respecter, les honorer, ne pas les dénigrer, ni les critiquer

- 6) Être à leurs côtés dans les situations difficiles, aisées, pénibles ou agréables
- 7) Leur rendre visite, aimer les rencontrer et participer à leurs rassemblements
- 8) Respecter leurs droits
- 9) Faire preuve de douceur envers les plus faibles d'entre eux
- 10) Invoquez Allah en leur faveur et demander qu'Il leur pardonne
- LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNANT

L'ATTITUDE QU'IL EST  
NÉCESSAIRE  
D'ADOPTER ENVERS  
EUX EN TERME  
D'ALLIANCE ET DE  
DÉSAVEU

- 1) Première catégorie de personnes : ceux que l'on aime sincèrement sans aucune inimitié
- 2) Deuxième catégorie de personnes : ceux que l'on déteste sincèrement et pour qui l'on a une véritable inimitié, sans être entaché d'un quelconque amour ou d'une quelconque alliance

- 3) Troisième catégorie de personnes : ceux que l'on aime d'un certain point de vue, mais que l'on déteste d'un certain autre

## Alliance et Désaveu en Islam

Sheykh Sâlih ibn Fawzân El Fawzân

Traduction : Abu Talha Said El  
Djazairi

Révision : Abu Ahmed

## INTRODUCTION

Louange à Allah et que la  
bénédiction et la paix d'Allah soient  
sur notre Prophète Muhammad, sa

famille, ses compagnons et quiconque suit sa bonne voie.

Après l'amour d'Allah et de Son messager, il est nécessaire d'aimer les élus d'Allah et de considérer les ennemis d'Allah comme des adversaires à part entière.

Ainsi, parmi les fondements du credo islamique, on trouve le fait que le musulman y adhérant doit s'allier aux adeptes de cette croyance et prendre comme ennemis les adversaires de ce credo. Il aime donc les adeptes du Monothéisme (**Tawhîd**), du culte exclusif et sincère d'Allah, et s'allie à eux. Quant aux polythéistes, il les déteste et les considère comme

ennemis. Ce comportement fait partie de la religion d'Ibrâhîm et de ses condisciples, qu'Allah nous a ordonné de prendre comme exemple. En effet, Allah – Exalté et Glorifié soit Il – a dit : « Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : “Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul” Exception faite de la parole d'Abraham à son père : “J'implorerais le pardon d'Allah en ta faveur, bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah”.

“Ô Seigneur ! C’est en Toi que nous plaçons notre confiance et s’est vers Toi que nous nous repentons. Vers Toi est le devenir. »[\[1\]](#).

De surcroît, ce comportement fait partie de la religion de Muhammad (e). Allah le Très Haut a dit : « Ô vous les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes. »[\[2\]](#).

Ce dernier verset concerne particulièrement l’interdiction de s’allier aux Gens du Livre. Quant à

l'interdiction de s'allier aux mécréants en général, Allah a dit : « Ô vous qui avez cru ! Ne prenez pas pour alliés Mon ennemi et le vôtre » [3]

Allah a d'ailleurs interdit au croyant de s'allier aux mécréants, même si ces derniers sont ses plus proches parents. Allah le Très Haut a dit : « Ô vous les croyants ! Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent l'incroyance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes. » [4]

Allah le Très Haut a aussi dit : « Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier,

qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu » [\[5\]](#)

Mais hélas, beaucoup de gens sont ignorants de ce principe fondamental, à tel point que j'ai entendu – dans une radio arabe – certaines personnes s'affilant à la science et au prêche déclarer que les chrétiens étaient nos frères... quelle dangereuse parole !

De plus, parallèlement au fait qu'Allah – Exalté soit-Il – ait interdit l'alliance avec les mécréants, ennemis de la croyance islamique, Il a rendu obligatoire le fait de s'allier aux croyants et de les aimer. [Allah le](#)

**Très Haut a dit :** « Vous n'avez d'autres alliés qu'Allah, Son messager, et les croyants qui accomplissent la Salat, s'acquittent de la Zakat, et s'inclinent (**devant Allah**). Et quiconque prend pour alliés Allah, Son messager et les croyants, [réussira] car c'est le parti d'Allah qui sera victorieux. » [\[6\]](#)

Allah le Très Haut a aussi dit :  
« **Muhammad est le Messenger d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux** » [\[7\]](#) Il a aussi dit : « **Les croyants ne sont que des frères** » [\[8\]](#)

Ainsi, les croyants sont des frères en religion et en croyance, aussi éloignés soient leurs liens de parenté, leurs pays et leurs époques. **Allah le Très Haut a dit** : « Et [il appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant : “Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux”. » [\[9\]](#)

Les croyants donc – depuis le début de la création jusqu'à sa fin, et aussi éloignés soient leurs pays et leurs époques – sont des frères qui s'aiment les uns les autres, et dont les

ancêtres sont un modèle pour les contemporains. Ils invoquent mutuellement la grâce d'Allah pour leurs frères, et Lui demandent de leur pardonner.

Il faut savoir que l'alliance et le désaveu présentent des signes indicateurs :

## **PREMIÈREMENT : LES SIGNES INDIQUANT L'ALLIANCE ACCORDÉE AUX MÉCRÉANTS**

**1) Essayer de leur ressembler dans  
l'habillement, dans le langage et  
autres comportements similaires**

En effet, essayer de leur ressembler dans l'habillement, le langage et autres, dévoile un amour que l'on éprouve pour le peuple imité. C'est pourquoi le Prophète (e) a dit :  
« **Quiconque essaye de ressembler à un peuple fait partie de ce dernier** ».

Par conséquent, il est interdit de tenter de ressembler aux mécréants dans ce qui leur est spécifique, qu'il s'agisse de coutumes, d'adorations, d'allure ou de comportement, comme le fait de se raser la barbe, de se laisser pousser les moustaches, de pérorer dans leur langue sauf en cas de nécessité, de s'accoutrer comme ils le font, de manger ou de boire

pareillement à eux, et autres actes similaires.

## **2) Résider dans leurs pays, et ne pas les quitter pour un pays musulman dans le but de fuir pour préserver sa religion**

En effet, l'émigration dans ce sens et pour ce but est obligatoire pour le musulman. Et résider dans un pays de incroyance indique une certaine alliance envers les mécréants. C'est la raison pour laquelle Allah a interdit au musulman de résider parmi les mécréants s'il a la possibilité d'émigrer. **Allah le Très Haut a dit :** « Ceux qui ont fait du tort à eux mêmes, **les Anges enlèveront**

leurs âmes en disant : “Où en étiez-vous ? ” (à propos de votre religion) - “Nous étions contraints sur Terre”, dirent-ils. Alors les Anges diront : “La Terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ? ” Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! A l'exception des faibles : hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie : à ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur. » [\[10\]](#)

Ainsi, Allah n'a accordé de circonstances atténuantes à personne concernant la résidence dans un pays de mécréants, exception faite des

faibles qui n'ont pas les moyens d'émigrer. Il en est de même pour ceux dont la résidence en pays mécréant comporte un bienfait religieux, comme l'appel des gens vers Allah et la diffusion de l'Islam dans ce pays.

### **3) Voyager vers leurs pays dans un but de distraction et de jouissance**

Voyager vers un pays mécréant est interdit sauf en cas de nécessité, comme un traitement médical, le commerce, les études dans des filières bénéfiques qu'on ne trouve qu'à l'étranger. Dans ces cas, le voyage est permis mais limité au besoin nécessaire. Par conséquent,

dès que le besoin arrive à son terme, il est alors obligatoire de retourner en pays musulman.

Parmi les conditions pour que ce voyage soit licite, il y a que le musulman manifeste son appartenance religieuse et soit fier de son Islam, tout en s'éloignant des lieux où le mal prévaut et en étant sur ses gardes concernant les perfidies et ruses des ennemis. De même, il est permis – voire même obligatoire – de voyager vers leurs pays dans un but d'appel vers Allah et de diffusion de l'Islam.

#### **4) Les aider, les secourir contre les musulmans, faire leur éloges et les défendre**

Ce sont des actes annulatifs de l'islam et des causes d'apostasie. Nous demandons à Allah de nous en protéger.

#### **5) Leur accorder des postes au gouvernement, les employer en tant que confidents et conseillers**

Allah le Très Haut a dit : « Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes : ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leur bouches, mais

ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner ! Vous, (Musulmans) vous les aimez, alors qu'ils ne vous aiment pas; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent “Nous croyons”; et une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les doigts. Dis : “Mourrez de votre rage”; en vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs. Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent. Mais si vous êtes patients et craignez Allah, leur manigance ne vous nuira en rien. Allah sait parfaitement tout ce qu'ils font.» [\[11\]](#)

Ces nobles versets dévoilent les sentiments internes des mécréants, la haine intérieure qu'ils vouent aux musulmans, les complots félons et traîtres qu'ils fomentent contre eux, le désir de leur causer dommages et préjudices par tous les moyens et le profit qu'ils tirent de la confiance que les musulmans leur accordent pour dresser des plans de nuisance à leur rencontre.

L'Imâm Ahmad rapporte les propos suivants d'Abû Mûsâ Al-Ach'arî – qu'Allah l'agrée – : « Je dit un jour à 'Umar – qu'Allah l'agrée – : 'J'ai un scribe chrétien'. Il me répondit : 'Que t'arrive-t-il ? Qu'Allah te combatte ! N'as-tu pas entendu la parole d'Allah

le Très Haut : «Ô les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. » [12]. Pourquoi n'as-tu donc pas pris un scribe monothéiste pur (Hanîf) ?'. Je me justifiais : 'Ô Commandeur des Croyants ! Je ne fait que profiter de ses services de scribe... quant à sa religion, c'est son affaire.' 'Umar rétorqua : 'Jamais je ne les honorerais alors qu'Allah les a humiliés. Jamais je ne les estimerais alors qu'Allah les a méprisés. Jamais je ne les rapprocherais alors qu'Allah les a éloignés.' »

L'Imam Ahmad et Muslim rapportent du Prophète (e) qu'il sortit pour la bataille de Badr. Un homme

parmi les polythéistes le suivit jusqu'à le rejoindre en un endroit rocailleux du désert. Le polythéiste lui dit : « Je désire te suivre afin de profiter du butin avec toi ». Le Prophète lui demanda : « Crois-tu en Allah et Son prophète ? ». L'homme répondit : « Non ». Et le Prophète de conclure : « Retourne sur tes pas, car jamais je ne demanderais l'aide d'un polythéiste ».

A partir de ces textes, il apparaît clairement qu'il est interdit d'accorder aux mécréants des postes destinés aux musulmans, et au moyen desquels ils peuvent s'informer de l'état des musulmans et de leurs données confidentielles, et ainsi

dresser des stratagèmes afin de leur causer préjudice.

Ce genre de situation est d'actualité, étant donnée la venue des mécréants dans les pays musulmans – et en particulier dans le pays des deux régions sacrées – que l'on emploie en tant qu'ouvriers, chauffeurs, serviteurs ou éducateurs dans les foyers, en les intégrant à la famille, ou à la société musulmane.

### **6) Suivre leurs calendriers, et en particulier ceux qui relatent leurs rites et leurs célébrations comme le calendrier grégorien**

Le calendrier grégorien est celui qui adopte la naissance du Messie (e)

comme date de début. Or ce calendrier est inventé de toute pièce, et ne fait en aucun cas partie de la religion du Messie (e). L'utilisation de ce calendrier est une forme de participation à la célébration de leurs rites et fêtes.

Pour éviter cela, lorsque les Compagnons – qu'Allah les agrée – décidèrent de mettre en place un calendrier pour les musulmans du temps du Calife 'Umar – qu'Allah l'agrée –, ils divergèrent des calendriers mécréants et mirent en place un calendrier débutant à la date de l'Hégire, ce qui prouve l'obligation de se différencier des mécréants au sujet des calendriers,

mais aussi au sujet de toutes les caractéristiques qui leurs sont spécifiques. Et c'est d'Allah que nous recherchons l'aide.

### **7) Participer à leurs fêtes ou à leur préparation, leur souhaiter bonnes fêtes ou assister à leur célébration.**

En effet, certains exégètes ont expliqué la parole d'Allah – Exalté et Glorifié soit Il – : « **Ceux qui ne donnent pas de faux témoignages** » [13] par le fait que l'une des caractéristiques des serviteurs du Tout Miséricordieux est de ne pas assister aux fêtes des mécréants.

### **8) Les couvrir d'éloges, exalter leur civilisation et leur culture, être**

**médusé par leur éthique et leur savoir-faire, sans prendre en considération leur fausse croyance et leur religion corrompue.**

Allah le Très Haut a dit : « Et ne tends point tes yeux vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains groupes d'entre eux, comme décor de la vie présente, afin de les éprouver par cela. Ce qu'Allah fournit (au Paradis) est meilleur et plus durable. » [\[14\]](#)

Néanmoins, en aucun cas cela ne signifie que les musulmans ne doivent pas s'investir dans les causes d'acquisition de la force, en s'instruisant des procédés de

production, de renforcement de l'économie licite ou des méthodes et pratiques militaires. C'est plutôt une chose nécessaire. **Allah le Très Haut a dit** : « **Et préparez** [pour lutter] **contre eux tout ce que vous pouvez comme force** » [\[15\]](#).

En outre, ces bienfaits, ressources et lois naturelles sont à l'origine destinés aux musulmans. **Allah le Très Haut a dit** : « **Dis** : “**Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures ?** ” **Dis** : “**Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie d'ici-bas , et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection.**” » [\[16\]](#)

Il a aussi dit : « Et Il vous a assujetti tout ce qui est dans les cieux et sur la Terre, le tout provenant de Lui » [\[17\]](#)

Mais aussi : « C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est sur la Terre » [\[18\]](#)

Par conséquent, le devoir des musulmans est d'être les premiers à tirer profit de ces bienfaits et ressources, sans compter sur les mécréants pour les leurs fournir. Il incombe plutôt aux musulmans de posséder technologies et lieux de production.

## **9) Porter leurs noms**

Ainsi, certains musulmans donnent à leurs enfants – garçons ou filles – des noms étrangers, et délaissent les noms de leurs parents, grands parents et autres noms répandus dans leur société. Or le Prophète (e) a dit : « Les meilleurs des noms sont Abdullâh[19] et Abdur-Rahmân[20] » À cause de ces changement de nom, est apparue toute une génération de musulmans portant des noms étrangers, ce qui a engendré une scission entre cette génération et les générations précédentes, en plus de couper les liens entre les familles qui étaient reconnues de part leurs noms spécifiques.

## **10) Demander à Allah de leur pardonner et de leur faire miséricorde**

Allah a interdit cela lorsqu'Il dit : « Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des polythéistes, fussent-ils des parents, alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. » [\[21\]](#). En effet, cela impliquerait de les aimer, et d'approuver la situation dans laquelle ils sont.

## **11) Le jugement de l'Islam sur le fait de recourir aux mécréants dans les emplois, dans le combat, et autres**

Dans les emplois : Allah le Très Haut a dit : « Ô les croyants, ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes : ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. La haine certes s'est manifestée dans leur bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme. » [\[22\]](#)

El Baghâwî – qu'Allah lui fasse miséricorde – a dit : « ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes » signifie : ne prenez pas d'alliés, ni d'amis sincères en dehors de vos coreligionnaires. Les confidents d'une personne sont ses proches. Puis Allah Le Très Haut expliqua la raison de l'interdiction de

les prendre comme confidents, **Il dit :**  
**« ils ne failliront pas à vous  
bouleverser »** c.-à-d. : ils ne  
lésineront devant aucune action qui  
puisse vous nuire.

Cheikh El Islam Ibn Taymiyya –  
qu'Allah lui fasse miséricorde – a dit :  
« Les gens d'expérience savent bien  
que ceux qui vivent sous la protection  
des musulmans, parmi les Juifs, les  
Chrétiens et les hypocrites,  
correspondent par courrier avec leur  
coreligionnaires, afin de les informer  
de l'état des musulmans et de leurs  
secrets auxquels ils auraient eu accès.  
**Parmi les vers célèbres à ce sujet :**

Toute inimitié peut devenir affection

Sauf celle de ton ennemi dans la religion.

C'est pour cela, et pour d'autres raisons, qu'on leur a interdit d'avoir des musulmans sous leur responsabilité (c.-à-d. dans les emplois), et de plus, employer des personnes moins qualifiées qu'eux mais suffisantes (parmi les musulmans) est plus bénéfique aux musulmans, aussi bien dans leur religion, que dans leurs affaires mondaines, et la petite quantité de licite reçoit la bénédiction d'Allah, alors que la grande quantité d'illicite disparaît et Allah l'anéantit. » [ résumé de « Majmû° el Fatâwâ » (28/646) ]

Il apparaît clairement de ce qui précède :

1. Qu'il est interdit d'accorder aux mécréants des responsabilités leur permettant d'avoir le pouvoir sur les musulmans, ou l'accès à leurs secrets, tel que les prendre comme ministres ou conseillers, **car Allah Le Très Haut dit : « ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes, ils ne failliront pas à vous bouleverser »** . Ou bien encore leurs accorder des postes de la fonction publique dans les états musulmans.
2. Qu'il est autorisé de louer leurs services pour certains emplois secondaires, tels que le métier

d'éclaireur, la construction d'édifices, l'aménagement des routes, à condition qu'il n'y ait pas parmi les musulmans des personnes qualifiées pour ces tâches. En effet, le Prophète – Prière et Salut sur lui – et Abû Bakr ont loué les services d'une personne de la tribu des « **Banî El Dayl** » comme guide et éclaireur, afin qu'elle leur indique la route durant leur émigration à Médine (**l'hégire**), alors que cette personne était polythéiste.

Quant au combat : Il y a divergence entre les savants sur la question, et l'avis authentique est que c'est autorisé en cas de besoin et de nécessité, si ceux à qui l'on a recours

sont dignes de confiance dans le combat.

Ibn El Qayyim a cité parmi les bénéfiques du pacte de « **Hudaybiyya** » : « Parmi cela : avoir recours au polythéiste digne de confiance dans le combat est autorisé, en cas de nécessité. L'avantage étant qu'il lui est plus facile de se mélanger à l'ennemi et de lui soutirer des renseignements. Ceci est permis en cas d'extrême nécessité, car El Zuhri rapporte le Prophète – Prière et Salut sur lui – a eu recours à certains Juifs durant la bataille de Khaybar qui eut lieu durant l'année 9 de l'Hégire. De même, Safwan participa à la bataille de Hunayn, alors qu'il était

polythéiste. Comme exemple d'extrême nécessité : si les mécréants sont en plus grand nombre et qu'on les craint, à condition qu'ils choisissent les bonnes décisions concernant les musulmans. Sinon, s'il n'y a pas de nécessité, il est interdit de s'aider d'un mécréant, car on ne peut être à l'abri de sa ruse et de son mal, de part sa nature.

**DEUXIEMEMENT : LES**  
**SIGNES INDIQUANT**  
**L'ALLIANCE ACCORDÉE AUX**  
**CROYANTS**

## 1) Émigrer vers les pays de musulmans et quitter les pays de mécréants

L'émigration (**Hijrah**) consiste à quitter les pays des mécréants pour les pays des musulmans dans un but de fuite pour préserver sa religion.

L'émigration définie ci-dessus et dans le but précité restera une obligation jusqu'au jour où le soleil se lèvera à l'Ouest et que l'Heure arrivera. En outre, le Prophète (**e**) s'est désolidarisé de tout musulman résidant parmi les polythéistes. Par conséquent, il est interdit au musulman de résider en pays de mécréants, exception faite de ceux

qui n'ont pas les moyens d'émigrer ou ceux dont la résidence présente un bienfait religieux, comme l'appel vers la religion d'Allah et la diffusion de celle-ci. **Allah le Très Haut a dit :**

« Ceux qui ont fait du tort à eux mêmes, **les Anges enlèveront leurs âmes en disant :** “Où en étiez-vous ? ” **(à propos de votre religion)** - “Nous étions contraints sur Terre”, dirent-ils. **Alors les Anges diront :** “La Terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre d'émigrer ? ”

Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. **Et quelle mauvaise destination ! A l'exception des faibles :** hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, **et qui ne trouvent aucune voie :** à ceux-là, il se

peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur. » [\[23\]](#)

**2) Secourir les musulmans, les aider par sa propre personne, par ses biens et par la parole, concernant ce dont ils ont besoin dans leur religion et dans leur vie d'ici-bas.**

Allah le Très Haut a dit : « Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres » [\[24\]](#)

Il a aussi dit : « Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte » [\[25\]](#)

### **3) Partager leurs souffrances et leurs joies**

Le Prophète (e) a dit : « En terme d'amitié, de solidarité et de clémence mutuelle, les musulmans sont comparables à un seul corps : lorsqu'un seul membre se plaint d'un mal quelconque, tout le corps souffre de fièvre et d'insomnie ». Il a aussi dit : « Le croyant est au croyant tels que sont les murs d'une bâtisse : ils se consolident les uns les autres » et le Prophète (e) joignit les doigts des deux mains.

### **4) Les conseiller, leur souhaiter le bien, ne pas les frauder, ni les tromper**

Le Prophète (e) a dit : « **Aucun d'entre vous n'atteindra la foi parfaite tant qu'il ne désirera pour son frère ce qu'il désire pour lui-même** » [\[26\]](#).

Il a aussi dit : « Le musulman est le frère du musulman : il ne le méprise pas, ni ne le trahit, ni ne le livre (à l'ennemi). Le fait même qu'un musulman méprise son frère suffit comme mal. **Toute la personne du musulman est sacrée** : son sang, ses biens et son honneur »

Il a aussi dit : « **Ne vous détestez pas, ne vous disputez pas, ne vous livrez pas à la surenchère, ne vous supplantiez pas les uns les autres dans**

l'achat de marchandises et soyez des frères, serviteurs d'Allah »

### **5) Les respecter, les honorer, ne pas les dénigrer, ni les critiquer**

Allah le Très Haut a dit : « Ô vous qui avez cru ! Qu'un groupe ne se moque pas d'un autre groupe : ceux-ci sont peut-être meilleurs qu'eux. **Et que des femmes ne se moquent pas d'autres femmes** : celles-ci sont peut-être meilleures qu'elles. Ne vous dénigrez pas et ne vous lancez pas mutuellement des sobriquets **(injurieux)**. Quel vilain mot que **“perversion”** lorsqu'on a déjà la foi . Et quiconque ne se repent pas... Ceux-là sont les injustes. Ô vous qui

avez cru ! évitez de trop conjecturer [sur autrui] car une partie des conjectures est péché. Et n'espionnez pas; et ne vous médisez pas les uns des autres. L'un de vous aimerait-il manger la chair de son frère mort ? (Non ! ) vous en aurez horreur. Et craignez Allah. Car Allah est Grand Accueillant au repentir, Très Miséricordieux. » [\[27\]](#)

### **6) Être à leurs côtés dans les situations difficiles, aisées, pénibles ou agréables**

Contrairement aux hypocrites qui sont aux côtés des croyants dans les situations aisées et agréables, mais

qui les délaissent dans les situations difficiles et pénibles.

Allah le Très Haut a dit : « Ils restent dans l'expectative à votre égard; si une victoire vous vient de la part d'Allah, **ils disent** : “N'étions-nous pas avec vous ? ”; et s'il en revient un avantage aux mécréants. **ils leur disent** : “Est-ce que nous n'avons pas mis la main sur vous pour vous soustraire aux croyants ? ” Allah jugera donc parmi vous le Jour de la Résurrection. Et Allah ne donnera jamais aux mécréants le dessus sur les croyants. » [\[28\]](#)

## 7) Leur rendre visite, aimer les rencontrer et participer à leurs rassemblements

On trouve dans un hadith Qudsî : « Ma miséricorde atteindra nécessairement ceux qui se rendent visite les uns les autres en recherchant Ma satisfaction ». Dans un autre hadith : « Un homme visita un de ses frères en Allah. Allah envoya alors sur son chemin un ange qui le questionna : ‘Où te rends-tu ainsi ?’ ‘Je vais rendre visite à un de mes frères en Allah’ ‘T’a-t-il rendu un service pour que tu agisses de la sorte ?’ ‘Non, le fait est que je l’aime en Allah’. L’ange lui dit alors : ‘Allah m’a envoyé vers toi pour

t'informer qu'Il t'aime comme tu as aimé ce frère pour Allah' »

## **8) Respecter leurs droits**

Il ne doit donc pas les supplanter dans leurs ventes, ni surenchérir sur un prix déjà convenu, ni demander la main d'une femme déjà sollicitée par un autre musulman, ni les supplanter dans toute transaction permise qu'ils ont déjà engagée.

Le Prophète (e) a dit : « Qu'aucun d'entre vous ne supplante son frère dans ses ventes, ni ne demande la main d'une femme déjà sollicitée par celui-ci ». **On trouve dans une autre version** : « ni ne surenchérise sur un prix déjà convenu »

## **9) Faire preuve de douceur envers les plus faibles d'entre eux**

Conformément aux propos du Prophète (e) : « N'est pas des nôtres celui qui ne respecte pas les plus vieux d'entre nous et ne se montre pas clément envers les plus jeunes ».

Il a aussi dit : « Par qui pensez-vous qu'Allah vous accorde victoire et subsistance si ce n'est par les plus faibles d'entre vous ? »

Allah le Très Haut a dit : « Fais preuve de patience [en restant] avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Son Visage. Et que tes yeux ne se détachent point

d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie d'ici-bas » [\[29\]](#)

## **10) Invoquez Allah en leur faveur et demander qu'Il leur pardonne**

Allah le Très Haut a dit : « Et implore le pardon pour tes fautes, ainsi que pour les croyants et les croyantes » [\[30\]](#)

Il a aussi dit : « Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi » [\[31\]](#)

Quant à la parole divine : « Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos

demeures. Car Allah aime les équitables. » [32], cela signifie que les mécréants qui s'abstiennent de causer du mal aux musulmans, en évitant de les combattre et de les chasser de leurs demeures, recevront en échange de la part des musulmans bienfaisance et équité d'un point de vue matériel, sans pour autant les aimer avec leur cœur, car Allah a dit : « être bienfaisants et équitables » mais n'a pas dit : « être leurs alliés et les aimer ».

Ce verset est comparable à celui concernant les parents mécréants : « Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas;

mais tiens leur bonne compagnie ici-bas . Et suis le sentier de ceux qui reviennent vers Moi » [\[33\]](#)

De plus, la mère d'Asmâ – qui était mécréante – vint à sa fille pour maintenir ses liens de parenté. Asmâ demanda donc la permission du Prophète (e) pour répondre à la demande de sa mère. **Il lui dit :** « Maintiens donc les liens de parenté avec ta mère ». **Mais Allah le Très Haut a aussi dit :** « Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur pères, leur fils... » [\[34\]](#)

Ainsi maintenir les liens de parenté et subvenir aux besoins matériels sont une chose, et éprouver de l'amour pour le mécréant en est une autre. En effet, maintenir les liens de parenté et faire preuve d'un comportement noble exhortent le mécréant à embrasser l'Islam. C'est donc un moyen de prêcher, contrairement à l'amour et l'alliance qui impliquent l'approbation et la satisfaction de l'état dans lequel se trouve le mécréant, en raison du fait que l'on ne l'invite pas à embrasser l'Islam.

En outre, l'interdiction de s'allier aux mécréants ne signifie pas qu'il est interdit d'avoir des échanges avec eux, comme les transactions

commerciales permises, l'importation de marchandises et de produits bénéfiques, ou le fait de profiter de leur expérience et de leurs inventions.

Ainsi, le Prophète (e) employa Ibn Urayqit Al-Laythî – qui était mécréant – en tant que guide et fit des emprunts à certains Juifs.

D'ailleurs, les musulmans n'ont jamais cessé d'importer les marchandises et les produits de chez les mécréants, car ceci n'est qu'une transaction commerciale au sujet de laquelle nous ne leur sommes redevables d'aucune grâce et ce n'est pas une faveur qu'ils nous font.

De plus, ces transactions n'engendrent pas leur amour et leur alliance, car Allah a rendu obligatoire l'amour des croyants et leur alliance, de même qu'il a rendu obligatoire la haine envers les mécréants et le fait de les considérer comme ennemis.

Allah le Très Haut a dit : « **Ceux qui ont cru, émigré et lutté de leurs biens et de leurs personnes dans le sentier d'Allah, ainsi que ceux qui leur ont donné refuge et secours, ceux-là sont alliés les uns des autres.** » [\[35\]](#)

Plus loin dans la même sourate Allah le Très Haut dit : « **Et ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi [en**

rompant les liens avec les infidèles], il y aura discorde et grand désordre sur Terre. » [\[36\]](#)

El Hâfidh Ibn Kathîr a dit : « La signification de la parole divine « Si vous n'agissez pas ainsi [en rompant les liens avec les infidèles], il y aura discorde sur terre et grand désordre » : est que si vous ne vous éloignez pas des polythéistes et ne vous alliez pas aux croyants, une grande discorde apparaîtra parmi les gens, à savoir une confusion (dans la distinction des deux groupes) et l'assimilation des croyants aux mécréants, ce qui engendrera parmi les hommes un désordre répandu, immense et étendu ... »

J'ajoute : c'est hélas ce qui se passe de nos jours... et c'est d'Allah dont nous implorons l'aide.

**LES DIFFÉRENTES**  
**CATÉGORIES DE PERSONNES**  
**CONCERNANT L'ATTITUDE**  
**QU'IL EST NÉCESSAIRE**  
**D'ADOPTER ENVERS EUX EN**  
**TERME D'ALLIANCE ET DE**  
**DÉSARTEU**

En terme d'alliance et de désarveu, les gens se partagent en trois catégories :

**1) Première catégorie de**  
**personnes : ceux que l'on aime**  
**sincèrement sans aucune inimitié**

Ce sont les croyants sincères parmi les Prophètes, les véridiques les martyrs et les pieux.

A leur tête se trouve le Prophète (e) pour qui l'on doit un amour plus grand encore que celui que l'on éprouve pour notre propre personne, nos enfants, nos parents et toute l'humanité.

Après le Prophète (e) viennent ses épouses, mères des croyants, les membres vertueux de sa famille, ses nobles compagnons, et en particulier les califes bien guidés, le reste des dix compagnons promis au paradis, les Émigrés (Muhâdjirûn), les Auxiliaires (Ansâr), les participants à

la bataille de Badr, ceux qui ont prêté serment d'allégeance lors du serment d'Ar-Ridwân et le reste des Compagnons, qu'Allah les agrée tous.

Après eux viennent les Suivants (Tâbi'ûn), les générations honorables, et les prédécesseurs et Imams de cette communauté, comme les quatre Imams.

Allah le Très Haut a dit : « Et [il appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant :  
“Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédés dans la foi; et ne mets dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont

cru. Seigneur, Tu es Compatissant et Très Miséricordieux”. » [\[37\]](#)

D’ailleurs, quiconque a la foi dans son cœur ne peut détester les Compagnons et les prédécesseurs de cette communauté.

En fait, ceux qui les détestent sont les dévoyés, les hypocrites et ennemis de l’Islam comme les Chiites et les Kharidjites, qu’Allah nous en épargne.

**2) Deuxième catégorie de personnes : ceux que l’on déteste sincèrement et pour qui l’on a une véritable inimitié, sans être entaché d’un quelconque amour ou d’une quelconque alliance**

Il s'agit des mécréants absolus, parmi les impies, les polythéistes, les hypocrites, les renégats et athées, sans distinction aucune.

Ceci est conforme à la parole d'Allah le Très Haut : « Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leur pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu » [\[38\]](#)

Allah le Très Haut a aussi dit en blâmant les Juifs : « Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé,

pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils demeureront éternellement. S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers. »

[39]

### **3) Troisième catégorie de personnes : ceux que l'on aime d'un certain point de vue, mais que l'on déteste d'un certain autre**

Ainsi, amour et inimitié se regroupent pour ce genre de personnes qui sont les pécheurs parmi les croyants. On les aime en raison de

la foi qui les anime, mais on les haït en raison de leur désobéissance de niveau moindre que l'incroyance et le polythéisme.

En outre, l'amour que l'on éprouve pour eux implique qu'on les conseille et condamne leurs actes. Ainsi, il n'est pas permis de se taire au sujet de leurs transgressions, mais il incombe plutôt de condamner leurs méfaits, de leur ordonner de faire le bien et leur interdire de faire le mal. Les peines légales et les réprimandes leurs sont appliquées, jusqu'à ce qu'ils s'abstiennent de désobéir à Allah et se repentent d'avoir commis de tels péchés.

Mais on ne doit pas – d’une part – les détester absolument et les désavouer comme le disent les Kharidjites au sujet de celui qui commet un grand péché moindre que le polythéisme. D’autre part, on ne doit pas les aimer et s’allier à eux de façon absolue comme le disent les Murdji’ah. Il convient donc de s’en tenir à la juste mesure comme nous l’avons détaillé, et c’est cela la voie des Sunnites (Ahl Sunnah Wal Djamâ’ah.)

L’amour pour Allah et la haine pour Lui est une des anses les plus fermes de la foi. D’autant plus que l’être humain rejoindra ceux qu’il aime le

Jour de la Résurrection, comme cela a été relaté dans un hadith.

Hélas, les temps ont changé, au point où la majorité des alliances et des inimitiés entre les gens sont basées sur les biens d'ici-bas. Ainsi, quiconque ambitionne d'atteindre un des biens matériels de ce bas monde trouvera beaucoup d'alliés, même s'il s'agit d'un ennemi d'Allah, de Son prophète et de la religion de l'Islam.

Et quiconque n'a pas les mêmes ambitions se trouvera beaucoup d'ennemis qui ne cesseront de lui causer des tourments et de le mépriser pour la moindre raison,

même si cette personne est un allié d'Allah et de Son prophète.

Ibn 'Abbâs a dit à ce sujet : « Aimer pour Allah, détester pour Allah, s'allier pour Allah, **désavouer pour Allah** : c'est ainsi que l'on atteint la sainteté auprès d'Allah.. Mais aujourd'hui – hélas – la majorité des relations de fraternité liant les gens se base sur les affaires de ce bas monde. Or cela ne leur apportera rien de bon » [\[40\]](#)

Abû Hurayrah – qu'Allah l'agrée – a dit : le Prophète (e) a dit : « Allah le Très Haut a dit : 'Quiconque prend un de mes alliés comme ennemi, Je lui déclare la guerre' » [\[41\]](#)

Les individus les plus acharnés dans la guerre contre Allah sont ceux qui ont de l'inimitié pour les compagnons du Prophète (e), les insultent et les dénigrent.

Or le Prophète (e) a dit : « Craignez Allah au sujet de mes Compagnons ! Craignez Allah au sujet de mes Compagnons ! Qu'ils ne soient pas la cible de vos agressions, car quiconque leur fait du tort, me fait du tort, et quiconque me fait du tort, fait du tort à Allah, et quiconque fait du tort à Allah, sera châtié sous peu » [\[42\]](#).

Et l'inimitié envers les Compagnons et leur offense est devenue une

religion et un credo chez certaines sectes égarées.

Nous recherchons la protection d'Allah contre Sa colère et Son châtiment douloureux, de même que nous implorons Son pardon et Sa protection. Qu'Allah accorde Ses prières, Ses salutations et Ses bénédictions à notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.

---

v.4 Al-Mumtahanah [\[1\]](#)

Al-Mâidah v.51 [\[2\]](#)

Al-Mumtahanah v.1 [\[3\]](#)

At-Tawbah v.23[4]

Al-Mudjâdalah v.22[5]

Al-Mâidah v.55[6]

Al-Fath v.29[7]

Al-Hudjurât v.10[8]

Al-Hashr v.10[9]

An-Nisâ 97-99[10]

Âli ‘Imrân v.118-120[11]

Al-Mâidah v.51[12]

Al-Furqân v.72, **une autre [13]**  
**traduction possible de ce verset**  
**serait : « Ceux qui n’assistent pas au**  
**faux »**

Tâ-Hâ v.131 [\[14\]](#)

Al-Anfâl v.60 [\[15\]](#)

Al-A'râf v.32 [\[16\]](#)

Al-Djâthiah v.13 [\[17\]](#)

Al-Baqarah v.29 [\[18\]](#)

Serviteur d'Allah [\[19\]](#)

Serviteur du Très [\[20\]](#)

Miséricordieux

At-Tawbah v.113 [\[21\]](#)

Âli 'Imrân v.118-120 [\[22\]](#)

An-Nisâ v.97-99 [\[23\]](#)

At-Tawbah v.71 [\[24\]](#)

Al-Anfâl v.72 [\[25\]](#)

Rapporté par Al-Bukhâri, [\[26\]](#)  
chapitre El Îmâne (13) et Muslim  
chapitre El Îmâne (45)

Al-Hudjurât v.11-12 [\[27\]](#)

An-Nisâ v.141 [\[28\]](#)

Al-Kahf v.28 [\[29\]](#)

Muhammad v.19 [\[30\]](#)

Al-Hashr v.10 [\[31\]](#)

Al-Mumtahanah v.8 [\[32\]](#)

Luqmân v.15 [\[33\]](#)

Al-Mudjâdalah v.22 [\[34\]](#)

Al-Anfâl v.72 [\[35\]](#)

Al-Anfâl v.73 [\[36\]](#)

Al-Hashr v.10 [\[37\]](#)

Al-Mudjâdalah v.22 [\[38\]](#)

Al-Mâidah v.80-81 [\[39\]](#)

Rapporté par Ibn Djarîr [\[40\]](#)

Rapporté par El-Bukhârî [\[41\]](#)

Rapporté par At-Tirmidhî et [\[42\]](#)  
autres